
ÉCONOMIE WALLONNE | PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Les pôles pèsent très lourd

F.C.

Mis en ligne le 01/03/2012

Les entreprises des 6 pôles de compétitivité sont les locomotives de la Wallonie.

C'est l'éternelle question de la poule et de l'œuf : est-ce que les entreprises des pôles wallons de compétitivité marchent bien parce qu'elles en font partie ou bien est-ce que les pôles cartonnent car ils regroupent des sociétés qui étaient déjà dynamiques avant ? Difficile de trancher cette question. Par contre, ce qui est certain, c'est que les 550 entreprises qui composent actuellement les 6 pôles pèsent de plus en plus lourd dans le tissu industriel wallon. Une étude indépendante, commandée par les pôles eux-mêmes et présentée hier à Liège, le démontre chiffres à l'appui.



Jean-Luc Flémal

Mais d'abord, un rapide rappel. Les pôles de compétitivité ont été lancés en 2005 dans la foulée du plan Marshall pour la Wallonie. Il s'agissait de regrouper les entreprises, les centres de recherche privés comme publics, etc., autour de projets dans des secteurs très porteurs pour l'économie du sud du pays. A savoir : la logistique (pôle Logistics in Wallonia), l'aéronautique et le spatial (Skywin), les biotechnologies (Biowin), l'agro-industrie (Wagralim), l'ingénierie mécanique (Mecatech) et, plus récemment, la chimie "verte" et la mise au point de matériaux durables (Greenwin).

Bon, voici quelques données qui ressortent de l'étude. La valeur ajoutée des entreprises des pôles (80 % de PME) a augmenté de 50 % depuis 2005 (de 6 à 9 milliards d'euros). De même pour la création d'emplois : + 20 % (de 60 000 équivalents temps plein à 70 000). Dans les deux cas, les sociétés membres des pôles ont connu une croissance nettement supérieure à la moyenne de l'industrie wallonne.

Encore quelques éléments de bilan : depuis 2005, 209 projets ont été soutenus par la Région après sélection par un jury international indépendant présidé par Luc Vansteenkiste, l'ancien président de la Feb (Fédération des entreprises de Belgique). Les projets en matière de R&D ont reçu près de 500 millions d'euros de financement public et privé, tandis que les projets de formation ont capté 56 millions et ceux portant sur des investissements, 34 millions.

" *Cela n'avait pas été si évident de faire accepter le principe des pôles de compétitivité*", rappelle le ministre wallon de l'Économie, Jean-Claude Marcourt (PS), déjà à la manœuvre en 2005. *Mais il fallait miser sur l'innovation industrielle et le décloisonnement des acteurs économiques. La concurrence est mondiale et pas de l'autre côté de la rue* " Enfin, Luc Vansteenkiste analyse le succès des pôles wallons de la sorte : " *Lorsque j'explique, très souvent en Flandre, le principe des pôles et pourquoi cela commence à fonctionner, je dis que leur succès tient d'abord à l'indépendance du jury dans la sélection des projets. Par ailleurs, par rapport aux autres pays où des pôles de compétitivité existent, la décision politique est gérée par un nombre très restreint d'acteurs : le ministre de l'Économie et son cabinet. Il faudrait ancrer ce principe qui garantit la vitesse de décision et la cohérence du système.*"

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>

